

SKI CLUB DU LIORAN



Association loi 1901

Affiliée à la FFS siège social :

Office du Tourisme

15300 LE LIORAN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 29 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le 29 novembre, à 14h30.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le bureau en date du 17 octobre 2025 et diverses informations indiquées par mails aux adhérents. L'assemblée est présidée par Philippe DELOR, Président du ski club. Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et adoption du rapport sportif de l'association pour l'année 2023
- 2) Lecture et adoption du rapport financier de l'association pour l'année 2023.
- 3) Orientations financières 226
- 4) Fonctionnement des entraînements, du site du Club
- 5) Renouvellement du conseil d'administration – Année olympique et donc électorale
- 6) Questions diverses

Sont excusés : Bruno FAURE président du Conseil Départemental et le maire de la commune de Laveissière Mr MESSONNIER,

La parole est donnée à Mr Laurent FILLON directeur de la station du Lioran qui soulignant son attachement au club de la station, se félicitant de ses résultats sportifs et de la parfaite articulation qu'il existe entre le club et les différents services de la station.

1) Lecture et adoption du rapport sportif de l'association pour l'année 2024/2025

Le rapport est présenté par le Président Philippe DELOR.

Pour qualifier la saison les points marquants auront été :

Cette 226 Licenciés âgés 8 à 78 ans

- 36 bénévoles au service des licenciés (dirigeants, entraîneurs, juges de compétition)
Nous regrettons le départ de Stéphanie Leybros.
- Une école de sport avec 87 jeunes mineurs appelés à participer au circuit régional de compétitions
- La structure d'appui de la Section Sportive du Collège de Murat
- Une filière d'accession au Diplôme d'Etat du Monitorat Alpin
- Une filière jeune Mutualisée d'accession au haut niveau (JUNIOR ST)
- Une équipe Elite Haut Niveau (confiée à ORSATUS) assurant la représentation Internationale du club et de la station.
- Nous ne sommes plus représentés en équipe de France
- Nous avons été représentés en Coupe d'Europe par des athlètes étrangers licenciés au ski club du Lioran,
- Les seules représentations internationales de l'Auvergne sont au crédit de la filière élite du ski club du Lioran
- Le ski club et d'ores et déjà assuré d'être représenté au JO de Milan-CORTINA 2026 avec Manon OUAISS

Bilan Sportif 2025

Chez les jeunes

- Les compétitrices du ski club du Lioran reste au palmarès de la Coupe de France citadine 2025.
- Camille Gardette est Championne de France de Géant et de Slalom en U16

- En U14 Anouk Gominard vice-championne de France en Géant et Filippas Doumas l'est en Géant et Slalom
- Filippas est également Champion de Grèce U14 en Slalom.
- Antonin Bruyant et Paul Gominard sont « podium » sur la Toy Pouce

Chez les plus grands et le Haut Niveau

- Le ski club a été représenté par ses licenciés FIS (Hommes et Dames)
- Au départ de **144 FIS** Elite (France, Europe SAC et NorAM)
- Au départ de **138 FIS CIT**
- 5 podiums en FIS Elite, 5 victoires, 2 titres nationaux LBN
- Aucun départ sur des épreuves de Coupe d'Europe
- **La Station du LIORAN et son Club conservent leur envergure Internationale et une reconnaissance Nationale**

Au niveau Régional

- Ne ce sont tenues que deux courses,
- Participation au coq d'or, à la JB Grange et à la finale de la Coupe de la Fédération

Pour les temps de ski

Stage Groupe évaison

- Un stage de printemps sur La Plagne de 7 jours

Programme JUNIOR ST

- 9 stages
- 4 stages en indoor
- 2 stages en Indoor 2 stages en Suisse, 2 stages en Autriche et dans les Alpes Française,

Cela a représenté 720 journées de ski 79 athlètes

Stage Club

1 déplacement indoor et un stage de cohésion pour les U12 à l'initiative de leur entraîneur

Les réalisations 2024

- L'équipement du Stade des GARDES
- Si l'aménagement du Chalet Chronométrage été achevé pour le début de saison, pour un montant de 86 500€
- Nous avons participé à la dernière tranche d'aménagement par des travaux d'assainissement permettant un élargissement par endroits de 6 m, Ce qui va permettre de faciliter le travail de damage et de sécurisation de l'espace,
- Finalisation de la mise à disposition gracieuse du bâtiment d'hébergement des matériels (Bus, remorques, gros matériel...) par la Direction de la Saem.
- Octroi de financement pour réalisation de toilette sèche sur le haut des Gardes
- Acquisition cofinancée d'un fauteuil ski handicapé (subventionné MDS et partagé avec l'ESF)

Les rapports moral et sportif sont adoptés à l'unanimité.

2) Lecture et adoption du rapport financier de l'association pour l'année 2022. Détail des orientations financières d'investissements soumises au vote de l'assemblée.

Le rapport financier est présenté par la Trésorière Cécile BERGZOLL

Présentation projetée à l'écran sous forme de Power Point. On notera comme éléments importants

Total des ressources : 202 978 €

Activité globale : 287 879 €

Résultats net comptable : 6 219€

Concernant les Honoraires sportifs, ils s'élèvent à 57 567€

Avec la séparation effective de activités de JUNIOR ST, le ski club qui en gérait l'exercice financier perd une partie de sa ressource financière. Les ski club ne peut plus compter que sur ses **financements ciblés** que sont la subvention de la SEAM ou les aides de mécénat et sponsoring, sur l'aide de fonctionnement de l'ESF et sur les cotisations club des licenciés. Ces ressources permettent le financement des activités sur site de notre association. Une démarche de recherche de partenariats va devoir s'engager si nous voulons enrichir la construction de nos skieurs sur la période été automne et soulager les familles.

Ont été réalisées des heures de bénévolat à hauteur de 14 695 €. Elles ont été quantifiées suivant le nombre d'heures passées par les bénévoles soit 1.237 heures à 11.88 € valeur du

smic horaire au 30 septembre 2025. Elles ont été comptabilisées au débit du compte 864 par le crédit du compte 875.

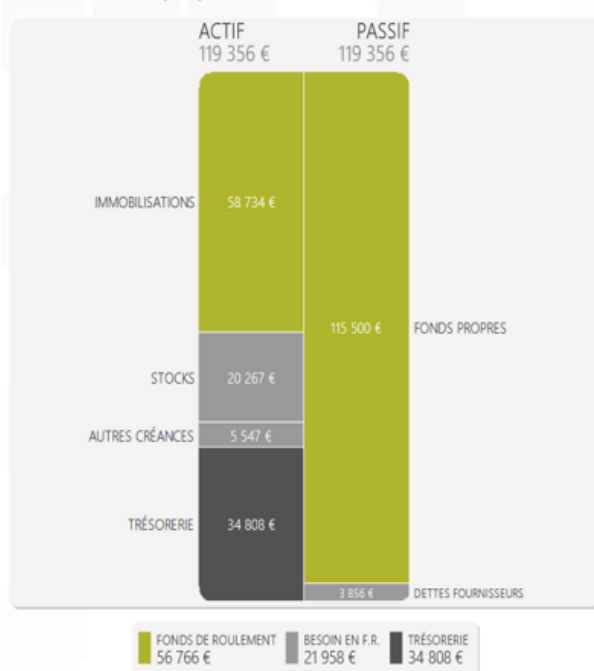
Enfin, suite au règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les abandons de frais par les bénévoles ont été comptabilisés au débit des compte 62 par le crédit du compte 75412 "Abandons de frais par les bénévoles".

Pour la Trésorerie, on a un total de 55 387 € composé de :

- 23 067 € sur le Livret A
- 3 390 € sur le Compte principal
- 3 403 € compte JUNIOR ST (Orsatus Junior)
- 1 220 € en caisse

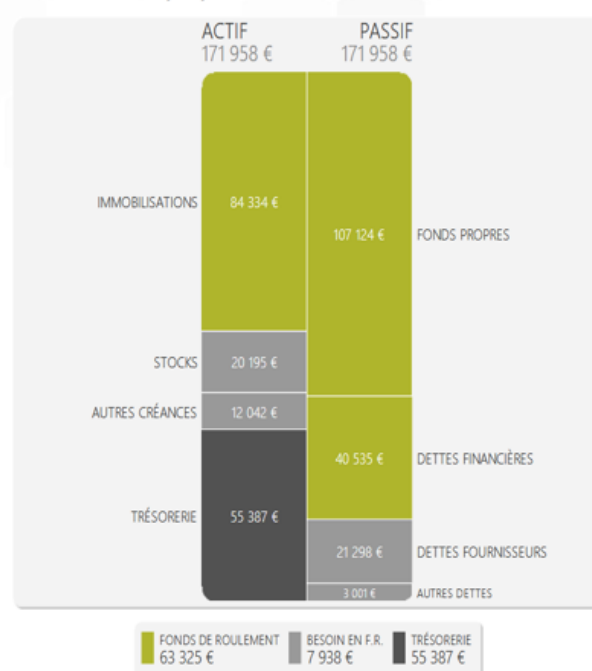
SKI CLUB DU LIORAN

• Bilan au 30/09/2025



2024/2025

• Bilan au 30/09/2024



Le Président laisse la parole à l'Assemblée qui ne formule aucune opposition. Le Bilan Financier est adopté à l'unanimité.

3) Tarifs saison 2026

Forfait saison : Même si nous repartons dans les conditions habituelles avec la direction de la station une majoration de 5% a été appliquée à l'ensemble des titres de transports de la station.

Cette année la prise de licence se fait en ligne. Ce qui laisse à chacun de faire son choix d'assurance et de bénéficier d'une couverture en plus dans le cas des achats effectués avec de carte bancaire type GOLD. Les prise de licence effectives ouvriront l'appel au versement des cotisation club et inscription aux listes « forfait saison » à retirer à la caisse centrale du hall bleu de la SAEM.

Concernant la prise d'assurance avec l'achat en ligne de la licence, il est conseillé de prendre l'assurance sous sa version « Optimum ». Ce qui évite les avances de frais lors de sinistre couvert par la licence FFS.

Il est proposé les hausses de cotisation suivante

Tarifs 2025-2026 Inscription au ski club du Lioran

IMPORTANT – MODIFICATION PRISE DE LICENCES - Renouvellement licence FFS : paiement sur le site de la FFS, prix selon catégorie, âge et option d'assurance - Nouveaux adhérents et mutations : voir avec la trésorière L'inscription ne sera faite qu'après le renouvellement des licences en ligne		
Compétiteurs	Cotisation <i>Licence compétiteur à prendre en ligne (option d'assurance au choix)</i>	310€
Moniteurs stagiaires	Cotisation	240€
Parents aidants	Cotisation <i>Licence dirigeant ou compétiteur à prendre en ligne (option d'assurance au choix)</i>	45€
Dirigeants	<i>Uniquement licence dirigeant ou compétiteur à prendre en ligne (option d'assurance au choix)</i>	
Licenciés ou extérieurs	Adhésion à l'association loi 1901 Ski club du Lioran	5€

Règlements : espèces, Pass'Sport, Pass'Cantal (sport/culture + activités saisonnières), Pass'Région ou chèques à l'ordre du "ski club du Lioran"

Info Tarifs forfaits Ski-Club du Lioran	A régler en caisse centrale de la station
Moins de 12 ans	146€ utilisation possible du Pass'Cantal forfait
De 12 ans à 17 ans	182€ utilisation possible du Pass'Cantal forfait
Adulte	225€

Les prix proposés sont adoptés à l'unanimité

4) Organisation des groupes pour la saison 2024/2025

U8 U10 : C'est un groupe important au sein duquel on fait son entrée au ski club.

Groupe confié à Gérard FAGEOL

U12 : On aborde la compétition - Groupe animé par **Yoann MAURY**

Faire passer les licenciés à la catégorie supérieure : soit en compétition U14 soit en groupe Loisirs.

U14 : préparation à la compétition intensive - Groupe animé par **Maxime ROUQUET**

Les objectifs sont fixés :

- Pouvoir s'entraîner et performer
- Passer de skieur à sportif
- Formaliser un projet précis

U16 et plus **Jean Jacques BELMONT** et **Jean Philippe BOSBATY**

Groupe Evasion : Perfectionnement du skieur, augmentation du temps de ski, Prendre du recul par rapport aux piquets, se préparer la qualification de Pisteur.

Ce groupe est confié à **Bruno BETTINI** qui l'animera accompagné de **Christophe DULAC, JC PETITPIERRE,**

Groupe Snowboard : Objectif perfectionnement du skieur

Le groupe est en activité tous les après-midis des jours d'entraînement du ski club.

Animé par **Edouard CHAUVET** et **Fabien ALINC**

Comme l'année passée, il sera proposé de découvrir et de pratique de « skwal » avec **Edouard**

Groupe Parent aidant : Objectif fédérer les parents des licenciés en leur proposant de partager du temps de ski sur la station encadré par les MF2 (loisir) su ski club. S'attacher à créer une dynamique dont l'attente est une implication à la vie du ski club.

Point de règlement intérieur : A compter de cette saison, une charte d'engagement vient compléter le règlement intérieur du ski club. Lors de l'adhésion au club, chacun certifie avoir pris connaissance de la charte et du règlement intérieur et s'engage à en respecter les clauses. Par la charte, chacun est informé des impératifs d'acquisition et de port des matériels individuel de sécurité lors des séances d'entraînement ainsi qu'en courses et

reconnais avoir connaissance des sanctions prévues en cas de non-respect de ses règles.

5) Procédure électorale.

Cette année est électorale conformément à nos statuts et ceux de la Fédération Française de ski. L'appel à candidature enregistré les départs de quatre membres et recueilli 15 candidatures pour la prochaine mandature.

Mme AMILHAUD Marie, Mr POULY Pascal, Mr DELOR Philippe, Mme POULY Paola, Mr ALRAN Mathieu, Mme BERGZOLL FRAISSE Cécile, Mr CAILLOT Nicolas, Mr PONS Maxime, Mr GRARE Joffrey, Mr TRIN Stéphane, Mr GOUZE Dominique, Mr TEIL Didier, Mr MOPPERT Jacques, Mr BELMONT Jean Jacques et Mr BETTINI Bruno

La tenue des élections est confiée au doyen de séance Mr GARDETTE Daniel, membre sortant de l'équipe de direction.

Tous étant à jour de cotisation et répondant aux conditions d'éligibilités, il est déclaré la légitimité de leurs candidatures.

Le nombre de candidature correspondant au nombre de sièges à pourvoir et le vote n'ayant aucun intérêt particulier ou statutaire il est proposé de se dispenser d'un scrutin et de déclarer l'ensemble des candidats comme étant élus.

Ce que l'assemblée acquiesce à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira le dimanche 30 novembre, pour définition des rôles de chacun et constitution du nouveau bureau.

Tous les sujets de l'ordre du jour étant épuisés.

La séance est levée à 17h15.